



INITIATIVES POUR L'AVENIR
DES GRANDS FLEUVES
INITIATIVES FOR THE FUTURE
OF GREAT RIVERS

Fiches synoptiques

Fleuves du Monde

MEKONG

Depuis la chaîne de l'Himalaya, dans la province du Qinghai (Chine), le Mékong rejoint la mer de Chine méridionale après avoir traversé six Etats et plus de 4 000km, dont près de la moitié en Chine. Alors que le bassin de la « Sous Région du Grand Mékong » abrite plus de 250 millions de personnes qui dépendent du fleuve en termes d'alimentation, de transport et d'énergie, la gestion de cette ressource stratégique reste tributaire des relations interétatiques, oscillant entre coopération et rapport de force.

Le Mékong : colonne vertébrale de l'Asie du Sud-Est

Les origines

Parmi les fleuves les plus longs au monde, le Mékong est resté pendant longtemps l'un des derniers grands fleuves non exploités. Berceau de nombreuses civilisations, il fait l'objet d'explorations européennes à partir de la fin du 19^{ème} siècle mais il faudra attendre les années 1950 pour que des études soient engagées sous l'impulsion de l'ONU, à travers le Comité du Mékong, rassemblant le Laos, la Thaïlande, le Vietnam et le Cambodge. Celui-ci s'avère toutefois rapidement inopérant face aux épisodes de guerres et à l'installation de régimes autoritaires dans la région.

En 1986, la Chine construit le premier barrage sur le Mékong. Les années qui suivront verront la réalisation de multiples opérations d'aménagements hydroélectriques ainsi qu'une nouvelle dynamique de coopération internationale autour du fleuve, mue à la fois par la convergence d'intérêts économiques et par l'accroissement des préoccupations environnementales.

Fiche technique

Débit

15 000 m³/s à l'embouchure
(23 000 m³/s saison des pluies
3 200 m³/s saison sèche)

Longueur

4 350 km

Bassin versant

795 000 km²

Pays traversés

Chine, Birmanie, Thaïlande,
Laos, Cambodge, Viêt Nam



Tronçon	Caractéristiques
Haut Mékong (Chine)	Portion appelée Lancang Jiang, « fleuve turbulent ». Prend sa source aux environs de 5 000 m. Gorges et précipices; forte pente
De Chiang Saen (frontière Chine-Laos)-Vientiane	Zone montagneuses, forêts, culture sur brûlis Projets d'aménagements controversés : Xayaburi, Luang Prabang
Vientiane-Paksé	Importants projets hydroélectriques et agricoles sur les affluents (Nam Theun, Nam Ngumn Nam Hinboun)
Paksé-Kratié	Projets d'aménagements sur le fleuve (Cambodge) et ses affluents (Laos)
Kratié- Phnom Penh	Mékong, plaine alluviale du Cambodge et Tonlé Sap (source de pêche en eau douce parmi les plus importantes au monde)
Phnom Penh-Delta	Un écoulement de plus en plus dépendant des infrastructures (digues et remblais routiers)

Des usages multiples

Irrigation et production rizicole

L'agriculture est l'activité économique la plus importante dans la sous région du Bas Mékong et constitue le moyen de subsistance de 60% de ses habitants. L'eau du fleuve est avant tout utilisée pour l'irrigation. La surface irriguée totale de la région approche les 4 millions d'hectares et les terres irriguées recouvrent une surface qui s'accroît dans tous les pays de la région. L'agriculture intensive concerne principalement le nord-est de la Thaïlande et le Delta du Vietnam.

Le delta du Mékong, « grenier à riz » du Vietnam :

D'une superficie de 5,5 millions d'hectares (2,6 au Cambodge et 3,9 au Vietnam), le delta est la région la plus densément peuplée et la plus développée, sur le plan agricole, du Mékong. Au Vietnam, il fournit 50% de la production vivrière, 95% des exportations de riz, 65% de la production aquatique et 70% de la production de fruits.

Production hydroélectrique

L'intérêt pour la production hydroélectrique est en forte augmentation ces dernières années. Celle-ci constitue pour les gouvernements un moyen de réduire la pauvreté, d'abaisser la dette nationale, d'atteindre une sécurité énergétique ainsi qu'une prospérité économique pour la région. Il est estimé que 10% du potentiel hydroélectrique du Bassin Inférieur du Mékong est développé à l'heure actuelle (source : MRC). La gestion intégrée du développement hydroélectrique sur le bassin du Mékong constitue l'une des problématiques majeures pour les années à venir.

Pêche

Plus de deux millions de tonne de poissons sont pêchés chaque année dans le bassin du Mékong, ce qui en fait la première zone de pêche en eaux intérieures du monde. La pêche représente 12% du PIB du Cambodge et contribue davantage à l'économie du pays que la production de riz. Au Laos, celle-ci représente 7% du PIB. Si la proportion est moins élevée en Thaïlande et au Vietnam, le secteur de la pêche contribue toutefois à leur PIB à hauteur d'environ 750 millions de dollars par an. L'aquaculture connaît une expansion remarquable : en 2008, elle atteignait 1,9 million de tonnes (soit cinq fois plus qu'en 2000), principalement issue du Delta du Mékong. Irrigation, fourniture d'eau potable, ou encore usages industriels, représentent des usages conflictuels avec les pêcheries.

Navigation

Utilisé pendant des siècles comme moyen de transport pour les personnes et les marchandises, le Mékong l'est encore aujourd'hui pour de nombreux habitants et est de plus en plus utilisé à des fins commerciales et touristiques. Au Vietnam par exemple, environ 73% des marchandises et 27% des passagers transitent par le fleuve.

Dans la partie du Bassin Inférieur du Mékong, le fleuve et ses affluents sont navigables durant la saison des crues (8 mois dans l'année), à l'exception d'une section de 14 km au nord de la frontière entre le Cambodge et le Laos (Khone Falls), qui connaît d'importantes variations du niveau des eaux. Le fleuve n'en reste pas moins un lien entre la Chine et les pays aval et des infrastructures portuaires y sont développées comme le port Chiang Saen (situé dans le Triangle d'Or, à la convergence des frontières entre le Laos, la Birmanie, la Thaïlande et le Vietnam).

Le commerce par voie fluviale s'est beaucoup développé ces dernières années, stimulé en 2009, par l'ouverture du port en eaux profondes à Cai Mep au Vietnam, dont le terminal à conteneurs peut accueillir parmi les plus gros navires du monde, à destination de l'Europe ou des Etats-Unis notamment.

Gouvernance et coopération internationale

Un système de gestion international: la Mékong River Commission

Les tensions entre les Etats de la région ont longtemps rendu impossible une coopération autour de l'utilisation du fleuve. Ce fut particulièrement le cas dans la période suivant la guerre du Vietnam qui voit le gouvernement thaïlandais, appuyé par le gouvernement américain, s'opposer aux nouveaux gouvernements communistes des pays de la région.

Historique

C'est avec la Mékong River Commission que naît un système de gestion partagée de la ressource.

1957 : la Thaïlande, le Laos, le Cambodge et le Vietnam fondent la « Commission du Mékong dédiée à l'exploitation du potentiel hydroélectrique de la Sous Région du Grand Mékong » (sous l'égide de l'ONU)

1995 : Les quatre pays signent un *Accord de Coopération pour le Développement Durable du bassin du Mékong*, qui marque la création de la Mekong River Commission. La Chine et la Birmanie y participent en qualité d'observateurs dès 1996. La MRC a la charge des questions de développement durable, ainsi que de la gestion, de l'utilisation et de la conservation des ressources en eau.

2001 : Certains bailleurs de fonds acquièrent le statut d'observateurs au sein de la MRC : l'Asian Development Bank (ADB), la Banque Mondiale, ou encore l'International Union for the Conservation of Nature (IUCN).

2002 : la Chine et la Birmanie signent un accord pour l'échange de données hydrologiques.

Composition et fonctionnement

La MRC comprend :

- Un Conseil intégrant un membre de chacun des quatre pays, chargé de déterminer les politiques générales de la MRC.
- Un comité mixte, responsable de la mise en œuvre des décisions du Conseil.
- Un secrétariat permanent, basé à Vientiane (Laos).
- Quatre *National Mekong Committees (NMCs)* font la liaison entre le travail du secrétariat et les ministères nationaux assurant la mise en œuvre des programmes régionaux de la MRC.

Les Procédures de Notification, de Consultation et d'Accord préalables (PNPCA), imposent un processus de consultation préalable visant à l'obtention d'un consensus entre pays membres sur les projets hydroélectriques.

Le traité fondateur

Accord de Coopération pour le Développement Durable du bassin du Mékong : <http://www.mrcmekong.org/assets/Publications/policies/agreement-Apr95.pdf>

Gouvernance et coopération internationale

Exemples de programmes initiés

Le Programme Agriculture et Irrigation : il vise à assurer le développement durable des ressources en eau pour l'agriculture, par la mise en valeur des différentes fonctions des rizières, réserves de nourriture essentielles à la croissance des poissons et sources de production pour les paysans. Il cherche également à améliorer l'efficacité de l'irrigation en prodiguant des conseils techniques aux gestionnaires de l'eau et aux gouvernements nationaux.

Le Programme Navigation : la MRC est habilitée à gérer le développement de la navigation et à contrôler le transport flottant transfrontalier. Le Programme Navigation vise à établir des principes légaux concernant la navigation et à accroître les opportunités d'échanges commerciaux pour les pays membres, tout en assurant un transport fluvial efficace et sécurisé.

A noter : en 2009, le Cambodge et le Vietnam ont signé un Traité Bilatéral sur le Transport par Voie Fluviale pour réduire les restrictions à la navigation transfrontalière et améliorer les standards d'efficacité et de sécurité sur le fleuve.

Le Plan de Développement du Bassin vise à assurer que l'utilisation des ressources en eau sert un développement économique durable de la région et la réduction de la pauvreté. Il passe par l'élaboration d'une série de scénarios.

L'Initiative pour une Hydroélectricité Durable s'attache à répondre aux effets cumulatifs et transfrontaliers du développement des aménagements hydroélectriques sur le fleuve, en assistant les pays membres dans le développement d'une gestion intégrée des ressources en eau (*Integrated Water Resources Management, IWRM*): développement d'une connaissance technique régionale, partage de bonnes pratiques, etc.

Autres programmes : programme « Integrated Capacity building », programme environnemental, programme pour la pêche, projet de gestion intégrée des ressources en eau, programme pour la gestion et la réduction des inondations, programme d'adaptation au changement climatique, programme de gestion de l'information et de la connaissance.

Evolutions récentes :

Depuis les années 2000, le système de gouvernance tend à s'ouvrir à la société civile :

1999 : Le comité mixte adopte une série de principes pour la participation de la société civile à la « décision, planification, mise en œuvre, contrôle et évaluation des programmes et projets de la MRC ».

2009 : La *Communication Strategy and Disclosure Policy* améliore l'accès à l'information de la MRC, rendue accessible sur le web.

Par ailleurs, la coopération avec la Chine et le Myanmar a été renforcée au sein de la MRC pour l'échange et le partage de données pour les prévisions hydrométéorologiques et la gestion des événements extrêmes.

Gouvernance et coopération internationale

Des relations internationales ambiguës

Les intérêts de la Chine sur la région

Pour la Chine, le Mékong est un élément primordial dans le cadre de sa politique de développement de la Région du Yunnan comme « porte ouverte sur le sud-est asiatique ». La région bénéficie de subventions massives de la part de Pékin visant - via l'aménagement de barrages sur le fleuve - la diminution des risques d'inondation, le développement du potentiel agricole, la navigation commerciale et la production d'énergie renouvelable. Peu encline à participer à un système de gestion international du fleuve, elle privilégie les relations bilatérales avec les Etats situés en aval, notamment à travers des aides financières et techniques à la construction de barrages.

Réceptivité des initiatives bilatérales chinoises

Le Laos voit dans le soutien financier chinois (plus d'un milliard de dollars en 2010) un moyen de désenclaver son économie et de réaliser des aménagements hydroélectriques bénéfiques sur le fleuve alors qu'il dispose du potentiel hydroélectrique le plus important sur le Mékong (13 000MW).

La Thaïlande accueille une forte communauté chinoise et a noué des liens durables avec la Chine. Les sinois thaï représentent 10% de la population mais environ 80% des capitaux du marché, et en 2009, les investissements chinois auraient augmenté de 181%.

Au Cambodge, les investissements chinois massifs pour la construction de barrages et de ponts, associés aux nombreuses incitations du gouvernement chinois destinées à favoriser l'implantation de populations au Cambodge, doit permettre à la Chine de nouer un partenariat privilégié avec le pays pour l'accès à la mer de Chine méridionale.

Au Vietnam, pays le plus en aval et où ¼ de la population vit directement du fleuve, les ambitions chinoises sont plus redoutées, compte tenu que 20% des eaux du Mékong dépendent de la Chine et qu'en hiver, le débit du fleuve n'est assuré que par les glaciers tibétains. Au-delà de la baisse du niveau des eaux et de la pollution liée à la croissance industrielle du Yunnan, les craintes sont également géopolitiques puisque l'amélioration de l'accès à la navigation pourrait faire du fleuve un axe militaire majeur.

Une autre initiative régionale : Lancang-Mékong Cooperation

En 2014, la Lancang-Mékong Coopération a été mise en place. Elle réunit les cinq pays situés au niveau du Mékong (Cambodge, Myanmar, Vietnam, Thaïlande, Laos) et la Chine. Cette coopération est une sorte de mécanisme alternatif à la MRC qui sert la politique étrangère de la Chine dans la région. Un plan quinquennal (2018-2022) a été proposé pour partager la gestion des eaux et atténuer la pauvreté.

La MRC : davantage un outil d'expertise technique qu'une instance de régulation ?

Le Vietnam, Etat qui gagnerait le plus à la mise en place d'une véritable gestion internationale, se heurte aux intérêts parfois contradictoires des autres Etats Membres, qui tirent profit du caractère peu contraignant de la MRC (Thaïlande), même s'ils marquent un intérêt pour les outils et données mises à disposition par la MRC (Laos). Le principe de fonctionnement de la Commission ne repose pas sur un droit de veto mais sur une « forte obligation d'information préalable » qui laisse le champ libre aux interprétations.

Gouvernance et coopération internationale

Des relations internationales ambiguës

De fait, la création de la MRC ne s'est accompagnée d' aucune perte de souveraineté des Etats Membres sur le fleuve : la Commission ne dispose pas d'une réelle capacité de décision sur la gestion de l'ensemble du bassin et son efficacité pâtit du décalage entre les discours des gouvernements et leurs prises de décisions. La construction du barrage de Xayaburi par le Laos malgré l'absence de consensus au sein de la MRC est emblématique de ces insuffisances.

Les bailleurs de fonds internationaux adoptent parfois eux aussi une attitude ambiguë. Dans les années 2000, la Banque Asiatique de développement a soutenu le projet chinois de navigabilité du Mékong sans tenir compte des avertissements de la MRC concernant les conséquences sur la biodiversité, l'écosystème et l'économie locale.

Ouvrages

La gestion des ouvrages

En Chine

La Chine dispose de sa propre instance chargée, à l'image de la MRC sur la partie inférieure du bassin, des problématiques fluviales. Le *China Institute of Water Resources and Hydropower Research (IWHR)*, est responsable du développement, de l'utilisation, et de la gestion des ressources en eau, du contrôle des inondations, des technologies destinées à assurer un haut rendement agricole, ainsi que de toutes les problématiques relatives aux barrages.

L'exploitation des barrages revient quant à elle à des entreprises privées comme Huaneng Power International Ltd qui détient la concession pour la construction, la propriété et l'exploitation de nombreux barrages sur la partie chinoise du Mékong, ou encore Yunnan Dachaoshan Hydropower Co., Ltd pour l'exploitation du barrage de Dachaoshan.

Partie inférieure du Bassin

Ce sont le plus souvent des entreprises ou des consortiums publics ou privés qui construisent, détiennent et exploitent les ouvrages hydroélectriques. Exemples : Electricity Generating Public Company Limited (EGCO), Lao Holding State Enterprise (LHSE), Electricity Generating Authority of Thailand (EGAT), Nam Theun 2 Power Company (NTPC), consortium détenu par EDF : 40% ; Electricity Generating Public Company Limited (EGCO, premier producteur d'électricité indépendant de Thaïlande): 35%, et Lao Holding State Enterprise (LHSE) : 25 %.

La Chinese Electric power Technology Import and Export Corporation a reconstruit et exploite le barrage de Kiriom 1 au Cambodge.

Ouvrages

Principaux ouvrages en Chine et dans le Bassin Inférieur du Mékong

1) Au niveau du **Haut Mékong (Lancang)** en Chine, les barrages se trouvent dans le bras principal du fleuve, cette zone ne comprenant pas d'affluent important. Ces aménagements hydroélectriques existants ou en projet, sont pour la plupart situés « au fil de l'eau » sur la partie inférieure du Haut Mékong. La Chine a toutefois enclenché la construction de six autres barrages en amont dédiés notamment à l'irrigation.

Ouvrages clés	Caractéristiques
Manwan (Chine)	Début de fonctionnement : 1995 Puissance installée : 1 750 MW
Dachaoshan (Chine)	Début de fonctionnement : 2003 Puissance installée : 1 350 MW
Jinghong (Chine)	Début de fonctionnement : 2008 Puissance installée : 1 750 MW
Xiaowan (Chine)	Rang: barrage le plus haut du monde (292m) Début de fonctionnement : 2010 Puissance installée : 4 200 MW
Gonguoqiao (Chine)	Début de fonctionnement : 2011 Puissance installée : 750MW
Nuozhadu (Chine)	Début de fonctionnement: 2012 Puissance installée: 5 500 MW
Miaowei (Chine)	Début de fonctionnement : 2016 Puissance installée : 1 400 MW
Dahuaqiao (Chine)	Début de fonctionnement : 2015 Puissance installée : 900 MW
Huangdeng (Chine)	Début de fonctionnement (prévu) : juin 2019 Puissance installée : 1 900 MW
Wunonglong (Chine)	Début de fonctionnement (prévu) : 2019 Puissance installée : 900 MW

2) Sur le **Bas Mékong**, il existait 16 aménagements en 2014, et 25 aménagements aujourd'hui, tous situés sur des affluents du fleuve :

Ouvrages clés	Caractéristiques
Nam Theun 2 (Laos)	Début de fonctionnement : 2009 (mise en eau) Localisation : Nam Theun, affluent du Mékong Puissance installée: 1 070 MW
Pak Mun (Thaïlande)	Début de fonctionnement : 1994 Localisation : Rivière Mun Puissance installée : 136 MW
Lower Sesan 2 (Cambodge)	Début de fonctionnement : 2018 Puissance installée : 400 MW
Pak Beng (Laos)	Début de fonctionnement (prévu): 2019 Puissance installée : 912 MW
Xayaburi (Laos)	Début de fonctionnement : 2019 Puissance installée : 1 285 MW

Ouvrages

D'autres aménagements sont prévus sur le cours principal du Bas Mékong :

Ouvrages clés	Caractéristiques
Luang Prabang (Laos)	Suspendu , des études sont en cours Puissance installée : 1410 MW
Pak lay (Laos)	Méga-barrage/3 ^{ème} plus grand projet hydroélectrique sur le Mékong Les constructions commenceront en 2022 Début de fonctionnement (prévu) : 2029 Puissance installée: 1320 MW
Sanakham (Laos)	Planifié Début de construction NC Puissance installée : 700 MW
Pak Chom (Thaïlande)	Planifié Début de construction: NC Puissance installée : 1079 MW
Ban Khoum (Laos)	Planifié Début de construction: NC Puissance installée: 1872 MW
Don Sahong (Laos)	La construction a commencé en 2016. Mai 2017 : 25% de la construction achevée Début de fonctionnement (prévu): 2020 Puissance installée : 400 MW
Stung Treng (Cambodge)	Etude de préféabilité faite Puissance installée : 900 MW
Sambor (Cambodge)	Début de fonctionnement (prévu) : NC Puissance installée : 2600 MW

Source: the
CGIAR
Research
Program on
Water, Land
and
Ecosystems
(WLE), 2017



Politique hydroélectrique du Laos

Le barrage de Xayaburi (Laos)

Localisation	1 ^{er} barrage planifié sur le cours principal du fleuve dans sa partie inférieure.
Début de fonctionnement	2019
Puissance installée	1 285 MW
Nombre d'unités génératrices	8
Acteurs impliqués	Etudes: Pöyry; CNR Ingénierie Bailleurs de fonds: banques thaïlandaises La société thaïlandaise Ch. Karnchang supervise la construction de l'ouvrage Xayaburi Power Company: exploitation
Utilisation	Approvisionnement des industries thaïlandaises via l'Agence nationale d'approvisionnement en électricité

Un projet symptomatique des problèmes de gouvernance régionale

Septembre 2010- décembre 2011 : Au terme d'une procédure de consultation de plus d'un an au sein de la MRC, incluant études techniques, analyses et participation publique, l'institution en a conclu au besoin d'études supplémentaires sur les impacts des principaux projets de développement hydroélectriques sur le Mékong.

Janvier- avril 2012 : le Laos fait appel à des sociétés de conseil internationales pour l'étude du projet : Pöyry (multinationale d'origine finlandaise); CNR Ingénierie (Rapport accessible via <http://www.poweringprogress.org/download/Reports/2012/April/Final-report-V1.pdf>, centré sur l'étude de la navigation et du transport de sédiments). Le rapport conclut au besoin d'études supplémentaires.

Mars 2012 : Le Laos débute la construction du barrage. Le Cambodge et le Vietnam envoient une lettre au gouvernement laotien pour demander l'arrêt des travaux.

Avril 2012 : Des représentants de plus de 130 associations issues de la société civile publient un rapport présentant des arguments relatifs à la non nécessité pour la Thaïlande de l'électricité produite par le barrage.

Juillet 2012 : Le vice ministre laotien en charge de l'Energie et des Mines déclare que les décisions du Conseil de la MRC « ne devraient pas être un facteur de décision pour déterminer si le barrage de Xayaburi devrait être construit ou non ».

Août 2012 : Des villageois thaïlandais engagent des poursuites contre le gouvernement Thaï pour non respect de leur droit constitutionnel à être consultés pour l'achat de l'électricité du barrage. La Cour Administrative donne raison au gouvernement en février 2013.

Décembre 2012 : L'Assemblée Nationale laotienne approuve le barrage.

Janvier 2013 : Débats houleux lors de la réunion du Conseil de la MRC, le Cambodge et le Vietnam demandent l'arrêt immédiat des travaux et la poursuite des études.

Février 2013 : Le Gouvernement laotien promet de partager les détails des nouveaux plans du barrage avec la MRC.

Mars 2014 : La construction du barrage atteint 30%

Mai 2017: la construction du barrage atteint 70%

2019 : fin des travaux et mise en service

Quelles perspectives pour le Laos?

Devenir la « batterie de l'Asie du Sud-Est »

Le Laos est un petit État montagneux et enclavé, dont 97% du territoire recouvre le bassin du Mékong. Il dispose ainsi d'un remarquable potentiel hydroélectrique.

Le pays a lancé une politique de développement hydroélectrique d'envergure, afin de faire du pays la « batterie électrique » de la région, de la Thaïlande et du Vietnam notamment. De nombreux ouvrages hydroélectriques sont en projet ou en cours de construction. Actuellement, 25 installations hydroélectriques sont déjà opérationnelles (6 093 MW), 10 en cours de construction et une soixantaine en phase de planification ou en étude de faisabilité soit un total de près de 22 000 MW potentiels supplémentaires.

De nombreuses associations environnementales s'inquiètent du nombre d'ouvrages en cours de construction qui serait disproportionné par rapport aux capacités de contrôle du pays. Mais pour ce pays pauvre, les barrages sont synonymes de revenus futurs ; la majorité des contrats stipulant que les centrales exploitées par des entreprises étrangères seront cédées au gouvernement laotien dans 20 ou 30 ans. Mais pour l'instant, l'énergie produite ne bénéficie pas aux populations locales, et aucune compensation financière n'est mise en place.

L'effondrement d'un barrage en construction

Le 23 juillet 2018, une digue du complexe hydroélectrique de Xe Pian-Xe Namnoy, en cours de construction sur un affluent du Mékong, a cédé. 500 millions de tonnes d'eau déversées dans le pays ont engendré la mort de centaines de personnes, et plus de 6000 personnes déplacées. La rupture du barrage a aussi provoqué de graves inondations, qui se sont déversées jusqu'au Cambodge voisin.

Ce barrage faisait partie d'un réseau de barrages en construction à la frontière entre le Laos, le Cambodge et le Vietnam. A la suite de cette tragédie, le gouvernement Laotien a annoncé que tout projet hydroélectrique en attente du feu vert des autorités serait suspendu jusqu'à nouvel ordre. Les barrages en cours de construction ont aussi dû faire l'objet d'un rapport pour évaluer la solidité de leurs constructions. Pour autant, quelques mois après cette décision gouvernementale, les travaux sur des barrages en cours de construction se sont poursuivis.

La politique hydroélectrique de la Chine

Le barrage de Nuozhadu (Chine)

Localisation	Chine , province du Yunnan (Pu'er City)
Début de fonctionnement	2012 (entièrement achevé juin 2014)
Puissance installée	5 850 MW (4 ^e en Chine)
Nombre d'unités génératrices	9
Acteurs impliqués	China Huaneng Group, principal investisseur (société publique d'Etat)
Utilisation	Production hydroélectrique, contrôle des inondations, navigation

Un élément d'une stratégie d'ensemble sur le Lancang

La construction du barrage de Nuozhadu est à replacer dans le cadre de la stratégie du gouvernement chinois visant à développer le potentiel hydroélectrique de la province du Yunnan, pour en exporter l'énergie au profit des régions voisines, en Chine ou à l'étranger. Priorité de la politique intérieure de la Chine, le Mékong et le Yunnan sont également des éléments clés de l'intégration entre la Chine et le Sud-est asiatique.

Le **13^e plan quinquennal** lancé par le gouvernement chinois (2016-2020), définit les nouvelles énergies comme une industrie stratégique. La Chine prévoit d'accélérer sa transition énergétique et la part d'énergies renouvelables.

La construction des barrages sur le Mékong représente également un enjeu commercial pour la Chine, car ils améliorent la navigabilité fluviale et font du fleuve une artère de transport entre les six pays riverains.

Quel fleuve pour demain?

Croissance démographique et changement climatique: la fragilité du Delta

L'urbanisation accélérée et la croissance démographique rapide que connaît la région placent le fleuve sous de multiples pressions. Ces phénomènes, combinés à l'absence de traitement des eaux usées rejetées par les industries, engendrent une pollution qui met en péril le delta du Mékong. La région représente l'une des plus vulnérables du monde aux effets du changement climatique. Parmi les conséquences étudiées figurent une hausse de la température, qui devrait augmenter de 3 à 5°C d'ici 2100, ainsi qu'une augmentation régionale annuelle des précipitations de l'ordre de 200 mm. La récurrence des événements climatiques extrêmes comme les typhons rendent le bassin davantage sujet aux inondations et aux sécheresses, avec des conséquences dramatiques sur les populations et sur la productivité agricole.

L'augmentation du niveau de la mer – 28 à 33 cm d'ici 2050 et 65 à 100 cm d'ici 2100 – accentue l'intrusion de l'eau de mer dans le Delta et affecte autant l'agriculture, l'aquaculture que la pêche. Son aggravation pourrait également provoquer des déplacements de millions d'habitants dans le Delta.

Une biodiversité en danger

Le bassin du Mékong est l'une des zones de biodiversité les plus riches du monde, et compte 20 000 espèces de plantes, 430 espèces de mammifères, 1 200 espèces d'oiseaux, 800 espèces de reptiles et d'amphibiens et 850 espèces de poissons. Malgré son abondance, cette biodiversité est en péril. De nombreux habitats d'oiseaux souffrent du drainage des zones humides, du surpâturage, de l'utilisation de pesticides et de la modification des pratiques agricoles.

La modification du régime du fleuve liée aux aménagements fait craindre aussi des conséquences sur certaines réserves de biodiversité comme le lac Tonlé Sap au Cambodge, classé au patrimoine mondiale de l'UNESCO. Un rapport publié en 2009 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Asian Institute of Technology (AIT) a exposé les conséquences potentielles de la construction des barrages chinois. Les submersions des zones de forêts provoquées par les crues en saison humide génèrent aujourd'hui une immense aire de reproduction pour les espèces aquatiques, qui serait menacée par les retenues d'eau en amont. Les barrages chinois retiennent également le limon, riche en éléments nutritifs et nécessaire à la riziculture dans le delta, et risquent d'aggraver le problème de la salinisation des terres dans la région du delta. Par exemple, en 1990, le fleuve charriait 160 millions de tonnes de sédiments jusqu'à son embouchure. En 2014, ce chiffre est tombé à 75 millions. Par conséquent, la raréfaction de sédiments appauvrit les sols et accélère l'érosion des berges. La multiplication des retenues a aussi diminué le débit du fleuve, et les populations font face à un manque croissant d'eau douce.

Les effets sur la faune piscicole sont également redoutés. Au moins 35% de la production des poissons dans le Mékong est constituée d'espèces qui nécessitent des migrations de près d'un millier de km ou plus pour leur reproduction. Or, les barrages représentent une menace pour l'habitat des poissons et perturbent leurs migrations. En avril 2018, la Commission du Mékong a estimé que les stocks de poissons pourraient diminuer de 40%, à cause des nombreux projets hydroélectriques. La baisse de la quantité et de la diversité des poissons auraient des conséquences socio économiques importantes sur les communautés riveraines.

Quel fleuve pour demain?

Une prise de conscience croissante : ONG, société civile et gouvernements nationaux

Les ONG sont très présentes dans le bassin du Mékong. Certaines disposent de moyens de pression comme le World Wildlife Fund ou la Croix Rouge. Des initiatives nationales se constituent, notamment en Thaïlande, où l'activisme politique et écologique est toléré : TERRA (Toward Ecological Recovery and Regional Alliance). En Birmanie, ou au Laos, ce sont plutôt des initiatives communautaires, parfois soutenues par l'ONU (UN-Habitat notamment).

De nombreuses associations se sont réunies autour de la coalition « Save the Mekong ». Le réseau International Rivers, créé en 1985 pour protéger les fleuves et défendre le droit des communautés qui en dépendent, agit contre la construction de barrages et œuvre pour des solutions hydraulique et énergétiques durables. Elle est basée en Amérique latine, Afrique, Asie, et produit des études et recherches, diffusées en ligne.

Toutefois pour cette région du monde qui connaît une croissance exponentielle de ses besoins en énergie, les préoccupations semblent se cristalliser avant tout autour d'un jeu complexe d'alliances et de rivalités au niveau sous régional et international, pour la maîtrise de la ressource énergétique.

Face aux insuffisances du système de gouvernance actuel : de nouvelles alliances internationales ?

La coopération internationale autour de la gestion du Mékong peine à s'affirmer du fait d'insuffisances intrinsèques à la MRC. D'une part, la gestion efficace de l'institution pâtit du fait que la Chine, pays amont et politiquement dominant, n'est pas membre et tend à mener une politique unilatérale au moyen de pressions économiques sur ses voisins. D'autre part, la MRC est tributaire de la volonté de ses membres dans la mise en œuvre de son programme.

Faute de parvenir à rééquilibrer les rapports de force entre la Chine et les pays aval, un nouveau système d'alliances régionales - économiques et militaires - pourrait voir le jour autour du bassin du Mékong, dessinant des perspectives incertaines pour l'avenir du Mékong.